

Thèmes	code HOROQUARTZ	Absences	Statut	Textes de références	Sources pour le statut de droit public	Date limite de prise	Commentaires	
Compte Epargne Temps	CETM	CET Privé monétisable	Privé	accord OATT POLE EMPLOI national 30/09/2010			La prise de ce congé est soumise aux nécessités de service. La décision de planifier ce congé rémunéré est donc, à l'instar des congés payés, du ressort du supérieur hiérarchique en lien avec l'agent ...la prise de ces congés fait l'objet d'une demande écrite de la part de l'agent et d'une réponse également écrite de l'employeur dans un délai d'un mois suivant la demande, motivée en cas de refus.	
	CETN	CET Privé non monétisable	Privé	accord OATT POLE EMPLOI national 30/09/2010			La prise de ce congé est soumise aux nécessités de service. La décision de planifier ce congé rémunéré est donc, à l'instar des congés payés, du ressort du supérieur hiérarchique en lien avec l'agent ...la prise de ces congés fait l'objet d'une demande écrite de la part de l'agent et d'une réponse également écrite de l'employeur dans un délai d'un mois suivant la demande, motivée en cas de refus.	
	CETP	CET Public	Public	accord OATT POLE EMPLOI national 30/09/2010				
Congés	CGAN	Congé annuel	Public	Statut 2003 : référentiel de gestion des agents de droit public 6201 / note régionale de planification des congés	· Décret n° 86-83 du 17/01/1986, article 10 · Décret n°84-972 du 26/10/1984 · Décret n°2015-580 du 28/05/2015 · Instruction PE-RH n°2011-63 du 01/04/11 · Instruction n°2013-20 du 25/04/13 · Instruction n°2017-14 du 27/03/2017 relative aux congés et aux jours décalés de l'accord OATT	31 décembre N	Date butoir de refus ou d'acceptation des congés prévue dans la note de planification régionale par période . Les dates de congés acceptés ne peuvent être modifiées unilatéralement, à moins d'un mois précédant la date de prise de congé fixée.	
	CAFR	Congé annuel de Fractionnement	Public	Statut 2003 : référentiel de gestion des agents de droit public 6201	· Décret n° 86-83 du 17/01/1986, article 10 · Décret n°84-972 du 26/10/1984 · Décret n°2015-580 du 28/05/2015 · Instruction PE-RH n°2011-63 du 01/04/11 · Instruction n°2013-20 du 25/04/13 · Instruction n°2017-14 du 27/03/2017 relative aux congés et aux jours décalés de l'accord OATT	31 décembre N		
	JRTT	Jour RTT	Privé	accord OATT POLE EMPLOI national 30/09/2010 accord OATT PE Languedoc Roussillon du 14/01/2011			31 décembre N	La prise de jours de RTT fait l'objet d'une demande écrite au moins un mois avant la période d'utilisation souhaitée si le nombre de jours demandés est au moins égal à cinq, sauf exception dûment justifiée. Ce délai est égal à huit jours calendaires dans les autres cas. La demande fait l'objet d'une réponse écrite de l'employeur dans les trois jours ouvrés qui suivent la demande, motivée en cas de refus. En l'absence de réponse dans les délais, la prise de jours RTT est réputée accordée. Les dates acceptées ne peuvent pas être modifiées unilatéralement, par l'employeur ou l'agent. Précision supplémentaire dans l'accord OATT EST : Dans le cas de la pause d'un jour de RTT isolé, le délai de prévenance est de 48h maximum.
	JNTP	Jour JNTP	Privé				31 décembre N	
	JMOB	Jour mobile	Privé/Public	accord OATT POLE EMPLOI national 30/09/2010			31 décembre N	
	CPAC	Congé acquis	Privé	CCN art 27.1 / note régionale de planification des congés			31 mai N+1	Date butoir de refus ou d'acceptation des congés prévue dans la note de planification régionale par période . Les dates de congés acceptés ne peuvent être modifiées unilatéralement, à moins d'un mois précédant la date de prise de congé fixée.
	CPAV	Congés payés par anticipation	Privé					Possibilité de poser les congés payés de la dotation de l'année prochaine par anticipation
	CPAN	Congé ancienneté	Privé	CCN art 27.3			A solder à date anniversaire	
	CPFR	Congé de fractionnement	Privé	CCN art 27.2			31 mai N+1	
	CEAD	Congé exceptionnel adoption enf. Mineur	Privé	CCN art 29.1				
Congés exceptionnels de courte durée	DEME	Déménagement	Privé/Public	CCN art 29.1 & Statut 2003 Réf de gestion 6221	· Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989 · Note ANPE DGRHE n°557 du 10/07/2000 et n°1147 du 5/12/2000		A prendre au plus tôt de l'évènement	
	MPAG	Mariage/Pacs de l'agent	Privé/Public	CCN art 29.1 & Statut 2003 Réf de gestion section 6221	· Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989 · Note ANPE DGRHE n°557 du 10/07/2000 et n°1147 du 5/12/2000			
	MPEN	Mariage/Pacs d'un enfant	Privé/Public	CCN art 29.1				
	MPFA	Mariage/Pacs d'un frère, d'une sœur beau-frère, belle-sœur	Privé	CCN art 29.1				
	NAISS	Naissance (3 jours maximum)	Privé/Public	CCN art 29.1 & Statut 2003 Réf de gestion section 6221	· Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989 · Note ANPE DGRHE n°557 du 10/07/2000 et n°1147 du 5/12/2000			
	GD00	Congé garde privé à plein traitement	Privé	CCN art 29.2	les 5 premiers jours pris		Demande d'un justificatif indiquant que la présence du parent est indispensable	
	GD50	Congé garde privé à demi traitement	Privé	CCN art 29.2	les 5 suivants		Demande d'un justificatif indiquant que la présence du parent est indispensable	
	GDEN	Garde enfant malade	Public	Statut 2003 Réf de gestion section 6221	· Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989 · Note ANPE DGRHE n°557 du 10/07/2000 et n°1147 du 5/12/2000			
	MGBP	Maladie grave beau parent seul public	Public	Statut 2003 Réf de gestion section 6221	· Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989 · Note ANPE DGRHE n°557 du 10/07/2000 et n°1147 du 5/12/2000			
	MGPM	Maladie grave beau conjoint/enfant public	Public	Statut 2003 Réf de gestion section 6221	· Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989 · Note ANPE DGRHE n°557 du 10/07/2000 et n°1147 du 5/12/2000			
	MGPM	Maladie grave père/mère public	Public	Statut 2003 Réf de gestion section 6221	· Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989 · Note ANPE DGRHE n°557 du 10/07/2000 et n°1147 du 5/12/2000			
	FERL	Fêtes religieuses	Privé/Public	Instruction régionale publiée dans l'intranet Statut 2003 Réf de gestion section 6220	· Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989 · Note DGRHRS n°470 du 28 avril 2003 · Note FP n°1475 du 20/07/1982 · Note FP n°1453 du 19/03/1982		À l'occasion de certaines fêtes religieuses ou traditionnelles de certaines confessions ou groupes ethniques, le directeur général fixe chaque année les autorisations d'absence correspondantes.	
	RSCO	Rentrée scolaire	Privé/Public	Instruction régionale publiée dans l'intranet				
	DCPP	Décès d'un proche	Privé/Public	CCN art 29.1 & Statut 2003 Réf de gestion section 6221	· Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989 · Note ANPE DGRHE n°557 du 10/07/2000 et n°1147 du 5/12/2000			
	Handicap	HAND	Absence soins Handicap	Privé/Public	accord Handicap Pôle emploi 20 juillet 2015			
RQTH		Absence RQTH	Privé/Public	accord Handicap Pôle emploi 20 juillet 2015				
SURV		Survenue handicap Enfant	Privé	Loi relative au Travail, à la Modernisation du Dialogue Social et à la Sécurisation des Parcours Professionnels, dite Loi El Khomri			2 jours	
Hygiène et sécurité	ABSA	Absence Bilan de santé	Privé	CCN art 46 § 2				
	ACSS	Absence Convocation Sécurité sociale	Privé/Public					
	CACO	Cohabitation Avec un Contagieux	Public	Statut 2003 Réf de gestion section 6221	· Circulaire ANPE DAS n°90 du 07/02/1989 · Note ANPE DGRHE n°557 du 10/07/2000 et n°1147 du 5/12/2000			
	VMED	Visite médicale (médecine du travail)	Privé/Public				Absence en heures	

Récupération horaire	RETT	Récup temps de trajet	Privé/Public	Accord OATT POLE EMPLOI national 30/09/2010 Accord OATT PE Languedoc Roussillon du 14/01/2011			accord OATT national : temps de trajet de l'année N à récupérer au plus tard le 31/01n+1 a poser en journée entière et/ou demi-journée  spécificité accord ex LR : récupération au plus prêt des déplacements générateurs et au plus tard le semestre suivant le déplacement Ce temps peut-être pris à minima par demi-journée et accolé à la récupération du crédit horaire à hauteur d'une demi-journée ou d'une journée.
	PA60	Poursuite d'activité après 60 ans	Privé	CCN art 37 § 6			Acquisition des heures sur le mois M pour pouvoir les poser sur le mois M+1
	RETP	Récupération Temps Partiel	Privé/Public				Alimenté lorsque l'agent effectue une formation sur un jour de temps partiel
	REHS	Récupération Heures Excédentaires	Privé/Public				Heures excédentaires effectuées et à récupérer
	RHDC	Récupération horaire	Privé/Public	Accord OATT POLE EMPLOI national 30/09/2010 Accord OATT PE Languedoc Roussillon du 14/01/2011			Dans la limite de 10 jours par an (y/c la journée de solidarité si elle
Autre	EIPR	Examen interne de promotion public	Public				